

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT D'ASSOCIATION D'INSERTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération CA 2023 M12 57
Conseil d'Administration du 19 Décembre 2023

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN , Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Blandine DONNET, Sylvie GUIGNARD, Martine HUBERT, Nicole LECLERC, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

Messieurs Daniel BARON, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Paul LE BIHAN, Jean-Jacques LE GUERN, Loïc LENOUVEL, Thierry SAVIDAN.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER
Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à M. J Claude DAUPHIN
M. Bruno BEUZIT donne pouvoir à Mme Martine HUBERT
Mme Véronique CADUDAL donne pouvoir à Mme Valérie RUMIANO

Membres excusé :

Mme Sandra LE NOUVEL

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mme Céline SALLE, Représentante du CSE
Mme Gwenaël HERVOUET, Représentante de M. Le Préfet

Assistaient à la séance :

M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Anne GIRAUD, Directrice des ressources internes et la politique RSE
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
M. François BRACQ, Contrôleur de gestion
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

*Vu l'article R 421-8 du Code de la construction et de l'habitation,
Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation.*

CONTEXTE

Le Conseil d'Administration de TERRES D'ARMOR HABITAT compte 27 membres, dont deux représentants d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées. Ces représentants d'associations sont membres de l'Adalea et de la CIDF 22.

La représentante de l'Adalea, Madame Anaïck THORAVAL administratrice au sein du Conseil d'Administration de l'office, a quitté ses fonctions lors de la dernière Assemblée Générale de l'association.

Par courrier du 20 octobre 2023, l'Adalea a informé l'office que Madame Chantal LE POËC est désignée, par son Conseil d'Administration du 26 septembre dernier, pour remplacer Madame Anaïck THORAVAL au sein du Conseil d'Administration de TERRES D'ARMOR HABITAT.

PROBLEMATIQUE

Selon l'article R.421-8 du code de la Construction et de l'Habitation, si un membre du Conseil d'Administration cesse ses fonctions avant la fin de son mandat, le remplacement est effectué pour la durée du mandat restant à courir.

Compte tenu de cette nouvelle désignation et des éléments exposés, il
Conseil d'Administration :

- De prendre acte de la démission de Madame Anaïck THORAVALE au sein de l'association Adalea.
- D'accepter le choix proposé par l'association pour la représenter au sein du Conseil d'administration de l'office en la personne de Madame Chantal LE POËC.

Le Conseil d'Administration **Après en avoir délibéré**

- Prend acte de la démission de Madame Anaïck THORAVALE au sein de l'association Adalea.
- Accepte le choix proposé par l'association pour la représenter au sein du Conseil d'administration de l'office en la personne de Madame Chantal LE POËC.

Vote à l'unanimité



La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GR', is written over a horizontal line.